



Près de 95 000 jeunes ont trouvé un emploi durable grâce au CIVIS

➤ Créé en avril 2005 dans le cadre du plan de cohésion sociale, le CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Il est mis en oeuvre par les missions locales et PAIO qui doivent accompagner en cinq ans, 800 000 jeunes vers l'emploi durable.

Fin décembre 2007, ils sont 484 060 à avoir bénéficié du programme, dont 174 463 en 2007. Parmi les 226 497 jeunes sortis du dispositif, 94 593 ont pu trouver un emploi "durable" (un emploi d'une durée réelle ou prévue supérieure à six mois hors contrats aidés du secteur non marchand).

➤ D'après une récente étude de la DARES concernant les 26 premiers mois du dispositif, les deux tiers des jeunes concernés sont peu ou pas qualifiés, 20% des jeunes en CIVIS résident en zone urbaine sensible et moins de deux jeunes sur dix ont un logement indépendant.

Avec la montée en charge du dispositif, les jeunes en CIVIS accèdent davantage à l'emploi. Ils sont aujourd'hui plus de 250 000 à être ainsi accompagnés chaque mois par les missions locales et plus de 30% d'entre-eux occupent un emploi (en décembre 2007, 267 629 jeunes sont en CIVIS, 70 061 d'entre eux ont travaillé au cours du mois et 42430 jeunes ont eu accès à une formation).

De même, la proportion de jeunes inactifs ou au chômage diminue rapidement lorsque les jeunes sont en CIVIS : alors que 83% des jeunes entrés en CIVIS avant fin 2005 sont au chômage, ils sont moins d'un sur deux dans cette situation au bout de trois mois.

Au total, 54% des jeunes obtiennent un emploi, durable ou non, ou intègrent une formation à l'issue d'un CIVIS et 42% accèdent à l'emploi durable.

Cependant, les résultats sont différents selon les régions : en Limousin, Basse-Normandie, Bretagne, Centre et Ile-de-France, près la moitié des sortants ont trouvé un emploi durable à l'issue du contrat, moins d'un sur trois aux Antilles et en Guyane, et à peine davantage dans le Nord-Pas-de-Calais et en Poitou-Charentes.

► [Premières Informations Premières Synthèses 2008-02.2 - Le contrat d'insertion dans la vie sociale \(CIVIS\) : la moitié des jeunes occupent un emploi à la sortie du dispositif](#)

► [Les derniers chiffres du CIVIS sur le site www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)